

AQUABIKE COURS

PIERRELATTE

Centre nautique Avenue Pierre de Coubertin à Pierrelatte.
Tél. 04.75.96.34.28

PLANNING

LUNDI..... 12h15 à 12h45 ou 12h50 à 13h20
MARDI..... 12h15 à 12h45 ou 12h50 à 13h20
JEUDI..... 12h15 à 12h45 ou 12h50 à 13h20
VENDREDI..... 12h15 à 13h
Séance avec Coach

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions peuvent se faire auprès de l'hôtesse d'accueil.

Le nombre de places disponibles étant limité, il est conseillé aux personnes qui le souhaitent, de se réinscrire à la sortie de chaque séance.

- Âge max. pour débiter l'activité : 16 ans.
- Les séances sont payable d'avance.
- Vous devez informer 48h avant votre absence, afin de permettre une autre inscription.
- En cas d'une absence non prévenue, la séance ne sera ni reportée, ni remboursée.
- Lors d'absences renouvelées plusieurs fois, l'hôtesse d'accueil ne donnera plus de réservation.

AQUABIKE COURS

PIERRELATTE

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : Prénom :

Date naissance : ___/___/___ / Nationalité :

Portable ou Fixe : ___/___/___/___/___/___/___/___

Email :

Adresse :

Ville : Code postal :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Cartes de 10 séances 85 €

À la séance 9 €

Séance souhaitée :

Lundi 12h15-12h45 12h50-13h20

Jeudi : 12h15-12h45 12h50-13h20

Vendredi : 12h15-13h

Règlement :

CB Chèque Espèce

Je, soussigné(e) M./Mme/Mlle.....
certifie que :

- 1- J'ai pris connaissance du règlement intérieur des activités et m'engage à le respecter
- 2- Mon état de santé est compatible avec les activités auxquelles je suis inscrit(e).

AQUABIKE

PIERRELATTE COURS

LA TENUE

- Maillot de bain, les claquettes réservées à la seule utilisation de la piscine.
- Le port du bonnet est obligatoire.
- Le port de chausson adapté à la pratique de l'activité est conseillé

RESPONSABILITÉ

La ville décline toute responsabilité en cas :

- D'accident lié au non-respect du règlement intérieur, des consignes de sécurité ou à la suite de la mauvaise utilisation de l'équipement
- De perte, de vol ou de dégradation d'objet de toute nature appartenant aux usagers.

SI INTERRUPTION DE L'ACTIVITÉ

Pour les motifs suivants :

- Liés à l'intérêt général
- Liés à la sécurité et à la salubrité publique
- Techniques liés au fonctionnement de l'établissement.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat du service des sports.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au «service des sports» complexe sportif, avenue Pierre de Coubertin à Pierrelatte.



À LA PISCINE MUNICIPALE
À PARTIR DE 16 ANS
Animé par des maîtres-nageurs

Séances avec un coach

Lundi, mardi et jeudi : 2 créneaux de 30 mn de 12h15 à 12h45 et 12h50 à 13h20.

Vendredi : 1 créneau de 45mn de 12h15 à 13h00.

9€ le cours

85€ l'abonnement pour 10 séances

Pour s'inscrire, il est **obligatoire** de venir retirer un dossier d'inscription à l'accueil de la piscine municipale.

VENEZ L'ESSAYER !

04 75 96 34 28

